

DNA Axioparc : la nature sort gagnante de la bataille de la Gutlach

Les mesures de compensation environnementales liées à l'aménagement de l'Axioparc, au Pays rhénan, concernent essentiellement la Gutlach. Ce petit paradis de verdure a généré quelques frictions pour sa sauvegarde.

Marie GERHARDY - Hier à 18:00 | mis à jour hier à 18:02 - Temps de lecture : 5 min



Jean-Marie Doll, Jessica Wilt et Guy Grasser devant la zone humide créée, la plus importante mesure compensatoire de l'Axioparc. Photo DNA /Marie GERHARDY

Entre Herrlisheim et Drusenheim, la friche de la raffinerie Total fermée en 1984 reprend vie. La zone d'activités économiques Axioparc est en cours de construction, avec plus de 1 000 emplois à la clé. Mais le site de 250 hectares n'est pas resté désert pendant 40 ans. La nature y a repris ses droits, notamment au lieu-dit Gutlach, qu'il s'agit aujourd'hui de préserver.

Entourée de grillages, la Gutlach, au sud de l'Axioparc, propriété de l'intercommunalité du Pays rhénan, est normalement interdite au public. Mais pendant des décennies, les clés sont passées de main en main. Trois agriculteurs cultivent du maïs sur le site, un chasseur loue le droit de pratiquer son loisir, quelques ayants-droit s'ajoutent à la liste...

Début des travaux environnementaux en 2020

Jusqu'au lancement de la machine Axioparc en 2015. Les études réglementaires commencent l'année suivante. La loi prévoit des mesures environnementales, selon la règle du « éviter, réduire, compenser ». Fin 2019, un arrêté préfectoral liste ses préconisations. La même année, un aménageur privé est désigné : la société Axioparc, émanation du groupe Tellos. Les travaux environnementaux démarrent en 2020.



Entourée de grillages, la Gutlach, au sud de l'Axioparc, propriété de la comcom du Pays rhénan, est interdite au public. Photo DNA /Marie GERHARDY

L'essentiel des mesures compensatoires se concentre à la Gutlach. Le président de l'association Nature et environnement Herrlisheim Offendorf, Guy Grasser, a une clé et prend attaché avec Jean-Marie Doll, président fondateur de Tellos.

L'industriel face à l'écologiste, le consensus n'était pas acquis. Pourtant, les deux hommes trouvent un terrain d'entente.

« J'ai mis tout le monde autour de la table, j'ai exposé mes droits et mes devoirs. Et puis finalement, je vais faire plus que ce que la loi m'impose », sourit Jean-Marie Doll. Il faut dire qu'il connaît bien les lieux. Natif de Drusenheim, il pêchait et se baignait à la gravière du site étant petit. Puis il a été employé de la raffinerie de Herrlisheim, avant de créer Sogeca, sa première entreprise.

« Guy me fait retrouver un peu de mon enfance à la gravière. Elle couvre dix hectares, j'ai décidé de la protéger aussi, en plus des 70 hectares prévus initialement pour la zone de compensation. Les écologistes sont des passionnés, ils vivent dans leur monde, et je suis bien content qu'ils soient là pour suivre tout cela. »

La zone protégée contient une île formée par le Kreuzrhein, un bras de rivière mort depuis que le Muehlrhein a été dévié. Cette île englobe la gravière au sud-ouest, la zone humide recréée à l'est, et les champs cultivés au milieu. Un bout de terrain au nord-ouest de l'île est également protégé : six mares de 600 m² en tout y ont été creusées.

De l'entrée du site à la zone humide, Guy Grasser ne tarit pas d'explications enthousiastes sur la nature et les actions menées depuis trois ans. Là, il montre des saules étêtés comme autrefois pour favoriser la biodiversité. Ici, d'impressionnantes aubépines d'une centaine d'années : « La pie-grièche écorcheur, espèce protégée, en fait son garde-manger en y crucifiant des sauterelles ! ».



La zone protégée contient une île formée par le Kreuzrhein, un bras de rivière mort depuis que le Muehlrhein a été dévié. Photo DNA / Marie GERHARDY

L'association lutte aussi contre les espèces invasives. « C'est la troisième fois qu'on fauche pour éradiquer le Solidage du Canada. Les orchidées reviennent. Dès la première année, on a vu réapparaître une cinquantaine de pieds d'orchis militaris, et cette année une trentaine d'ophrys abeille ! »

Mais ce dont il est le plus fier se trouve au bout du chemin, la fameuse « zone humide » recréée sur 20,4 ha, pour compenser la destruction de 2,24 ha de zone de même type. Sur la moitié de la surface environ, deux étangs ont été creusés, le reste sert à la résurrection d'une « prairie mésophile » où ont été plantées des graines prélevées dans ce type de milieu.

Les résultats sont déjà visibles. Des canards s'ébattent sur les mares, des oiseaux s'envolent à l'arrivée de l'humain. Difficile de croire que les engins de chantiers se croisent à quelques centaines de mètres. « Regardez l'épilobe à grandes fleurs, le souchet, la consoude ! Au printemps, il y a des bleuets, des coquelicots, des marguerites, des œillets ! »

« Nous entrons dans une phase de suivi et d'ajustement »

Convaincu, Jean-Marie Doll change les serrures de la Gutlach et confie la clé à l'association pour sa gestion. Sous le contrôle des services de la préfecture, en partenariat avec le bureau d'études Eodd, l'intercommunalité et la cheffe de projet aménagement et environnement de Tellos Jessica Wilt, la dizaine de membres actifs et bénévoles deviennent des vigiles de la nature.



La propagation des robiniers faux acacias, non originaires du site, doit être limitée.
Photo DNA /Marie GERHARDY

Ils font remonter leurs observations, veillent à l'application et au suivi des mesures compensatoires imposées pour les trente prochaines années... Jean-Marie Doll leur a même acheté deux barques en bois pour qu'ils puissent évoluer sur le Kreuzrhein à leur guise. Ils ont également le droit d'y organiser des visites : la dernière, le 9 juillet, a réuni une trentaine de curieux.

En marge de cette cohabitation réussie entre l'entreprise et l'association, les changements ont généré quelques frictions entre les ayants-droit. Au point que Guy Grasser a porté plainte pour menaces. Jean-Marie Doll balaye les tensions : « J'ai repris le bail de chasse et je vais trouver d'autres terrains aux agriculteurs. »

À ce jour, quasiment toutes les mesures compensatoires ont été mises en place. « Nous entrons dans une phase de suivi et d'ajustement », précise Jessica Wilt, qui n'exclue pas d'aller

encore plus loin dans la protection du site. Quant à Jean-Marie Doll, il ambitionne de ramener la zone à un état totalement sauvage, voire de rouvrir le Kreuzrhein dans son lit naturel.



Des espèces protégées à la Gutlach

Les études d'impact ont permis de lister les espèces protégées présentes sur le site : la salicaire à feuilles d'hysope et l'euphorbe de Séguier pour la flore, l'écureuil roux, le hérisson d'Europe et des chauves-souris pour les mammifères, des oiseaux de milieux semi-ouverts, forestiers, ripisylves et zones humides, quelques amphibiens et reptiles. Les mesures d'évitement, de réduction et de compensation ont pour but de les sauvegarder.